

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de CHAZELET

DEPARTEMENT

Séance du 18 Septembre 2006

L'an deux mille six et le dix huit septembre à 20 heure(s) 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de:

Madame COURBOIN DENISE, Maire

Présents : COURBOIN Denise, CARTERON Pierre, JARRY Simon, BERNERON André, DELAUNE Michel, FEHRENBACH Benoît, MORIZET Pierre, BILLAUD Roger  
Absents : SOULAS Frédéric, BOURRAT Stéphanie, COURBOIN Annie

Pouvoir de COURBOIN Annie à COURBOIN Denise  
Pouvoir de BOURRAT Stéphanie à JARRY Simon

A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : MORIZET Pierre

Objet de la Délibération : Ligne Grande Vitesse Limoges Poitiers

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Chateauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1, 8 millions d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionales et départementales de commerce et d'industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire

Demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
Affaires au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	09

Date de la convocation
12 septembre 2006

Date d'affichage

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE DU BLANC (Indre)

Le 25 SEP 2006

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du